Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 022-212202543-20260318-DELIB20260305-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE PRAT DU MARDI 10 MARS 2026 à 18H00.

Le mardi 10 mars deux mille vingt-six à 18h00, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie de PRAT sous la Présidence de Monsieur Michel EVEN, Maire de PRAT.

Membres en exercice : 15 *Convocation du : 26.02.2026*

Membres présents : 11

Secrétaire de séance : Julie LE BESCONT.

Etaient présents : Michel EVEN - Yves LE BIHAN - Julie LE BESCONT - Jean-Yves CAVAN - Véronique SOYER - Brendan CORRE - Bernard PERROT - Marie-France PRIGENT - Didier PLUNET - Joël AMIGON - Yvon ROUZAUT formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusée : Pascale LE MORVAN.

Absents : Lucienne GAUTIER - Nathalie REMOND LE BOUBENNEC - Anthony LE HOUEROU.

DELIBERATION n° 2025.28.03-05

Objet : Participation prévisionnelle 2026 au SIVU TRISKOL.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du montant prévisionnel de la participation demandée par le SIVU TRISKOL pour l'année 2026.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- VOTE la participation au SIVU TRISKOL pour l'année 2026 pour un montant prévisionnel de 210 000 € ;

- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

FAIT ET DELIBERE A LA DATE CI-DESSUS.

La Secrétaire de séance
Julie LE BESCONT

Le Maire,
Michel EVEN

MAIRIE DE PRAT (Côtes-d'Armor)